

# ANNEXE 1

N° E23000190 /72

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Le président du tribunal administratif

## Décision désignation commissaire enquêteur

Par une lettre, enregistrée le 16 octobre 2023, le préfet de la Sarthe demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet : « *La demande de permis de construire par la SASU IEL EXPLOITATION 17 en vue de la création d'une centrale solaire au sol sur le territoire de la commune de Spay.* ».

Vu :

- le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;
- le code de l'urbanisme ;
- le décret n° 2005-935 du 2 août 2005 ;
- les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Gilles LEDOUX, Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines chef de mission en retraite, demeurant à Montfort-le-Gesnois (72450) est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**Article 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur. La présente décision vaut pour autant que l'enquête débute effectivement dans un délai de six mois suivant sa notification.

**Article 3** : La présente décision sera notifiée au préfet de la Sarthe et à Monsieur Gilles LEDOUX.

Fait à Nantes, le 27 octobre 2023.

Par délégation, pour le président,  
La Première Vice-présidente,



Frédérique SPECHT